

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

✓ INTRODUCTION

Hier encore, les projections climatiques indiquaient une hausse des températures à +1,5°C à horizon 2100, conformément aux limites fixées dans l'accord de Paris en 2015. Aujourd'hui, l'Etat communique sur un chiffre de **+4°C en France métropolitaine en 2100**.

Concrètement, cela veut dire que Lyon aura le climat de Rome, que les jours de forte chaleur seront en nette augmentation, tout comme les nuits tropicales à plus de 20°C (estimées à plus de 50/an). Le cycle annuel de l'eau évoluera, avec +17% de précipitations en hiver, et une diminution des précipitations en été (-19%), ce qui aura des **conséquences très importantes sur l'agriculture, la forêt, la biodiversité et sur l'accès à l'eau**. Sans oublier de préciser que le changement climatique est une pression supplémentaire sur le système de santé (surmortalité en période de chaleur, accidentologie, dermatologie, maladies vectorielles...) Dans le même temps, le 25e baromètre sur les représentations sociales du changement climatique de l'ADEME révèle que le nombre de climato-sceptiques a presque doublé ces 20 dernières années, avec près de 30 % des personnes interrogées qui considèrent que « les désordres climatiques sont des phénomènes naturels, comme il y en a toujours eu ».

Ne faisons pas de ce scénario une réalité concrète. Les solutions sont connues. Certaines sont d'ordre technologique et d'autres, à déployer prioritairement et systématiquement, sont fondées sur la nature (concrètement, il s'agit de protéger ou restaurer les écosystèmes, pour qu'ils continuent de jouer leur rôle de régulateur et d'encourager les bonnes pratiques comme l'agroécologie). Le changement culturel a aussi une large place dans la façon dont la société interagit avec l'environnement et les risques climatiques. La prise de conscience doit se généraliser.

Sans avoir à réinventer l'eau tiède, il faut continuer à agir. Cet engagement est toujours au coeur des intentions de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, à l'image du présent rapport développement durable. Il illustre sans exhaustivité les actions menées par la collectivité sur son territoire au cours de l'année 2024 dans la perspective d'un futur désirable.

✓ FINALITÉS DU RAPPORT

Dans le cadre de la loi du 12 juillet 2010, connue sous le nom de Grenelle 2, toutes les collectivités locales et intercommunalités comptant plus de 50 000 habitants doivent rédiger un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté aux élus avant le débat sur les orientations budgétaires, offrant ainsi une occasion de placer au cœur des discussions les enjeux liés au développement durable ainsi que les moyens mobilisés ou à mobiliser par la collectivité pour y faire face.

Il montre l'engagement de la collectivité en matière de développement durable, à travers le panel des actions présentées (sans prétendre à l'exhaustivité). Elaboré avec l'ensemble des services, il est le fruit d'un travail collectif et participatif.

Comment lire le rapport?

Le rapport est organisé en cohérence avec les 4 axes stratégiques du PCAET et décrit pour chacun d'eux, les actions réalisées. Chaque action concourt à une ou plusieurs des 5 finalités du développement durable, renseignées grâce aux pictogrammes suivants :



LUTTER
contre le
changement
climatique



PRÉSERVER
la biodiversité, les
milieux et les
ressources



ASSURER
la cohésion sociale
et la solidarité
entre les territoires
et les générations



CONTRIBUER
à l'épanouissement
des êtres humains



ENGAGER
des dynamiques de
développement suivant des
modes de production et de
consommation responsables



SOMMAIRE

Préambule : Présentation de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

Partie 1 : Valoriser durablement les ressources du territoire

Partie 2 : Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire

Partie 3 : Anticiper les risques liés aux changements climatiques,

Partie 4 : Animer la transition écologique et énergétique sur le territoire,



Présentation de notre territoire et sa collectivité

NOTRE TERRITOIRE ET SON INTERCOMMUNALITÉ

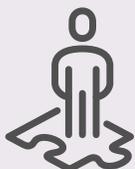
Les Vals du Dauphiné



66 000
HABITANTS



+ 5 700
ENTREPRISES



18 789
EMPLOIS

23,6 % des emplois en secteur industriel
Taux de chômage : 6 %



58%
de surfaces agricoles utiles
401 exploitations
professionnelles



LÉGENDE

- Services administratifs et techniques des VDD
- Crèches intercommunales et associatives
- Espaces naturels sensibles
- Accueils Frances Services
- Guichet unique Petite enfance
- Stations d'épuration
- Zones d'activités économiques
- Centres de loisirs intercommunaux et associatifs
- Offices de Tourisme
- Accueils Jeunesse
- RPE Secteur Vals d'Est
- Médiathèques
- Centres Aquatiques
- RPE Secteur Vals d'Ouest

✓ LA GOUVERNANCE DES VALS DU DAUPHINÉ

Une équipe exécutive de compétences et de complémentarités.



BERNARD BADIN Maire de Torcheleton
PRÉSIDENT

12 VICE-PRÉSIDENTS



JEAN-PAUL BONNETAIN
Conseiller municipal de Dolomieu
Développement économique

1^{er} VICE-PRÉSIDENT



DANIEL VITTE
Maire de Montrevel
Administration générale, ressources humaines et commande publique

2^{ème} VICE-PRÉSIDENT



LAURENT MICHEL
Maire du Passage
Stratégie financière, stratégie patrimoniale et systèmes d'informations

3^{ème} VICE-PRÉSIDENT



MARIE-CHRISTINE FRACHON
Maire de Rochetoirin
Environnement, GEMAPI, collecte et recyclage des déchets

4^{ème} VICE-PRÉSIDENT



MICHEL SERRANO
Maire de Pont de Beauvoisin
Petite enfance, enfance, jeunesse et prévention

5^{ème} VICE-PRÉSIDENT



THÉRÈSE TISSERAND
Maire de La Chapelle de la Tour
Urbanisme, emploi et insertion

6^{ème} VICE-PRÉSIDENT



GILLES BOURDIER
Conseiller municipal délégué de Val de Virieu
Développement durable et mobilités

7^{ème} VICE-PRÉSIDENT



VINCENT DURAND
Conseiller municipal délégué de La Tour du Pin
Habitat, C2D et services à la population

8^{ème} VICE-PRÉSIDENT



PHILIPPE LATOUR
Maire délégué La Bâtie-Divisin, Les Abrets en Dauphiné
Tourisme, équipements culturels et sportifs

9^{ème} VICE-PRÉSIDENT



PATRICK BLANDIN
Maire de Saint Clair de la Tour
Mutualisation et projet de territoire

10^{ème} VICE-PRÉSIDENT



PHILIPPE GUÉRIN
Maire de Saint Didier de la Tour
Agriculture, Plan Alimentaire Territorial (PAT), stratégie foncière

11^{ème} VICE-PRÉSIDENT



FRÉDÉRIC LELONG
3^{ème} adjoint de Cessieu
Eau et assainissement

12^{ème} VICE-PRÉSIDENT

4 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



CHRISTELLE BAS
Maire de Montagnieu
Travaux et bâtiments



DELPHINE HARTMANN
Maire de Dolomieu
Parcours de santé



CLAIRE DURAND
Maire de La Tour du Pin
Éducation culturelle et artistique



BENJAMIN GASTALDELLO
Maire des Abrets en Dauphiné
Communication

✓ UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DU TERRITOIRE



Anticiper et accompagner le déploiement du projet de territoire



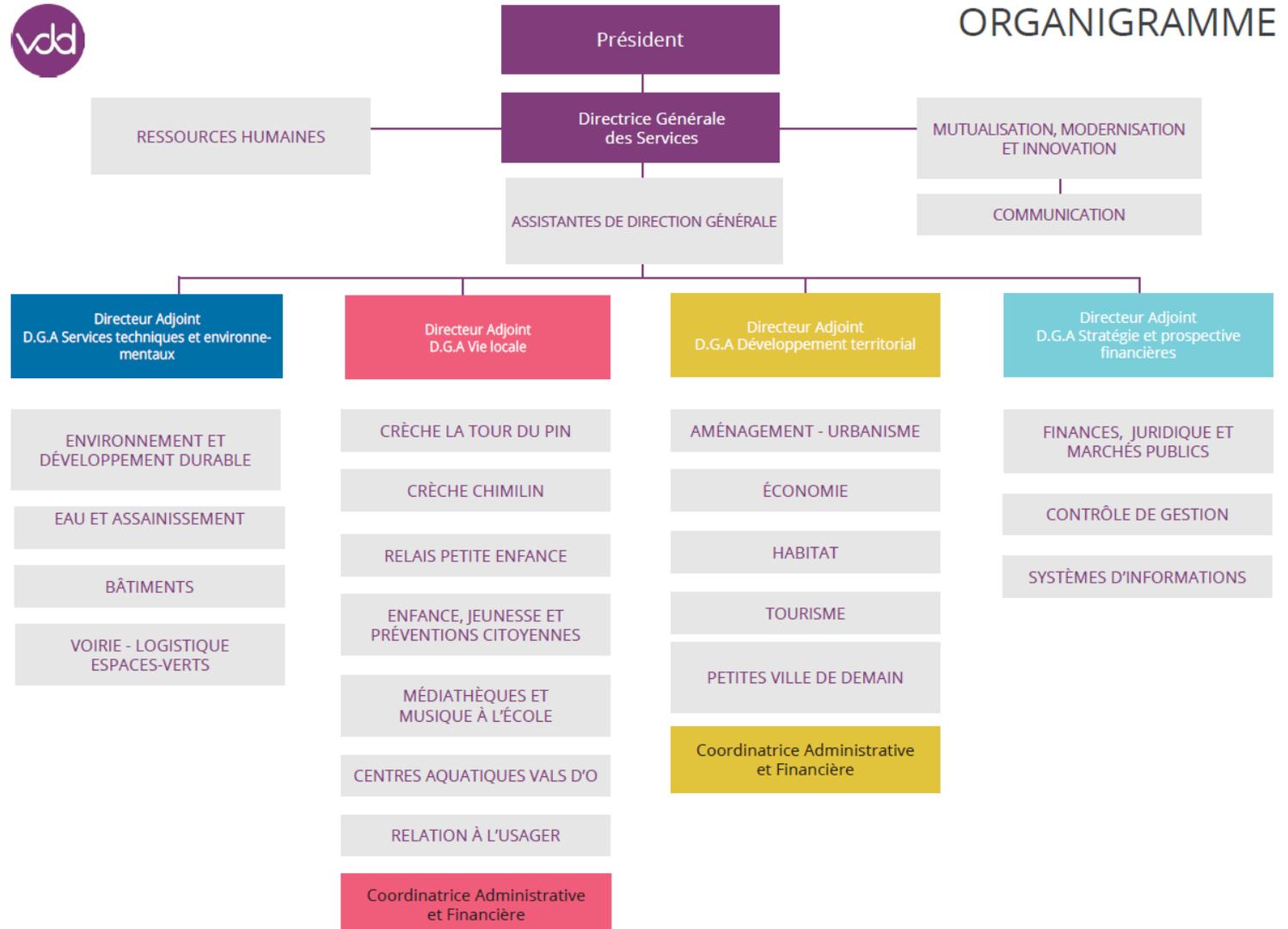
Anticiper et accompagner la mutualisation et les appuis sollicités par les communes



Renforcer les fonctions de stratégie et d'expertise de la collectivité pour relever les nouveaux défis



Responsabiliser et améliorer l'avancement opérationnel et concret des projets et actions



✓ LES DOCUMENTS STRUCTURANTS DES VALS DU DAUPHINÉ

Territoire engagé pour la nature



Territoire engagé pour la transition écologique

Plan Alimentaire Territorial



Convention Territoriale Globale

Plan Climat-Air-Energie Territorial



Schémas Directeurs Tourisme, Economie, Agriculture, Immobilier et Énergétique patrimonial, Énergies renouvelables, Vélo, PLH, PLUi

✓ LE PCAET COLONNE VERTÉBRALE DES POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Adopté le 6 mai 2021, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) vise à atténuer l'empreinte carbone et écologique du territoire, et à enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant de mieux préserver les ressources. A travers le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), les élus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné :

- Déclarent leur volonté de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique global et à la construction d'une société post-carbone. Dans ce sens le Plan Climat participe à l'atteinte des objectifs nationaux.
- Affirment que le Plan Climat n'est pas une contrainte, mais une

opportunité pour tous les habitants et un vrai levier de développement territorial.

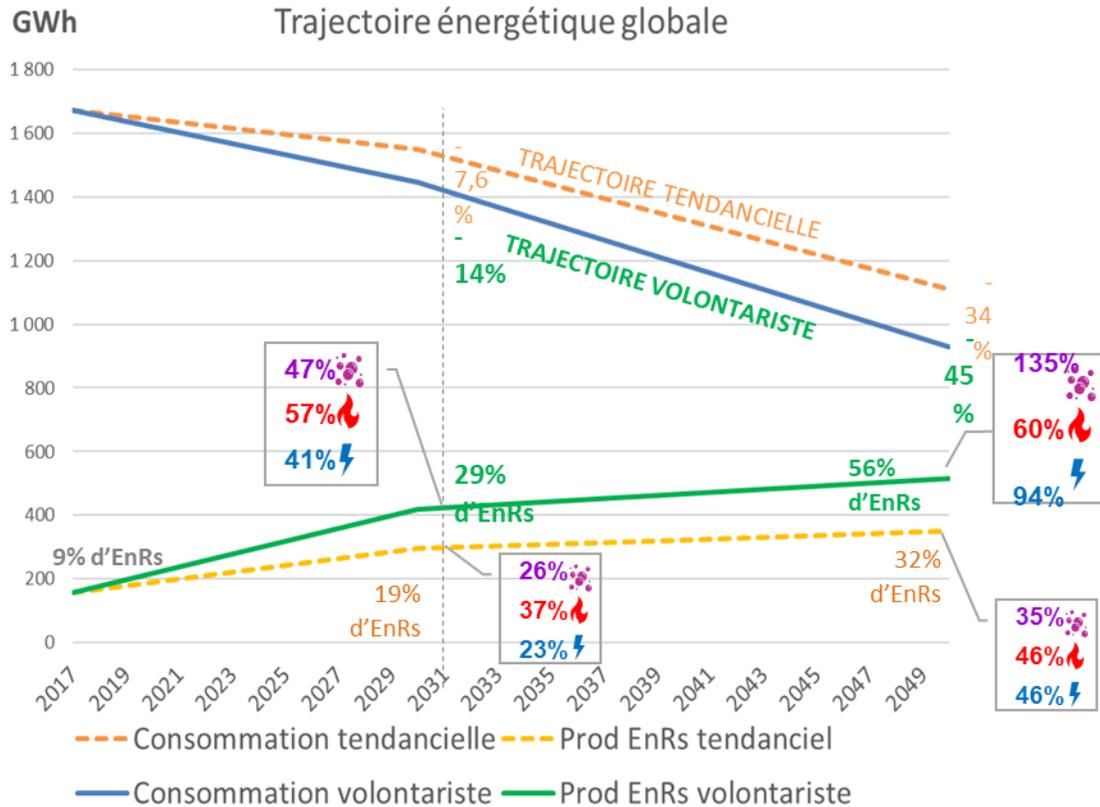
- Souhaitent mobiliser et impliquer les partenaires et le grand public tout au long de la vie du PCAET et entendent consolider ces partenariats et la mise en mouvement de tous les acteurs.

Il définit de grandes ambitions à horizon 2050 (par rapport aux valeurs de 2017): réduire les consommations énergétiques de - **45%**, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de - **44%**, améliorer la qualité de l'air en diminuant de **48% d'émission de polluants atmosphériques**, développer les énergies renouvelables par **3,3 pour couvrir 56% de la consommation** et prendre toutes

les mesures pour s'adapter au changement climatique.

Constitué de 67 actions, le Plan Climat constitue une véritable feuille de route permettant de s'engager vite et concrètement dans l'accomplissement de la transition énergétique du territoire, avec bien entendu, le concours actif et indispensable des citoyens, des élus et tous les acteurs.

✓ La trajectoire fixée par le Plan Climat Air Energie Territorial



Production d'énergies renouvelables

GWh & x par rapport à 2017	2017	2030	2050
Scénario tendanciel	158	296 X 1,9	350 X 2,2
Scénario Volontariste	158	419 X 2,7	517 X 3,3

- Couverture des conso. de gaz
- Couverture des conso. de chaleur
- Couverture des conso. d'électricité



Partie 1

Valoriser durablement les ressources du territoire



✓ ENJEUX

Il est parfois utile de rappeler des évidences, car elles peuvent facilement être oubliées. La nature, dans toute sa diversité – animaux, végétaux, eau, air, sols, et minéraux – est essentielle à la vie sur Terre et à la survie de toutes les espèces, y compris les humains.

La dégradation de la nature impacte directement les équilibres écologiques, la qualité de vie des populations et la survie de nombreuses espèces. C'est pourquoi il est primordial de mettre en place des actions visant à prévenir cette dégradation, tout en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.

Les territoires jouent un rôle central dans cette démarche, grâce à leur échelle locale et leur proximité avec les usagers et les acteurs. Leur capacité à identifier les besoins, à valoriser les initiatives existantes et à accompagner les projets en fait des leviers essentiels pour agir efficacement.

La collectivité et les acteurs du territoire s'engagent ainsi dans une valorisation durable des ressources à travers diverses actions : adaptation des systèmes agricoles, promotion d'une alimentation locale et saine, préservation des ressources en eau, protection des milieux naturels et de leur biodiversité, gestion durable des déchets, et développement d'un tourisme responsable axé sur la découverte des richesses locales. Ces efforts incluent également une réduction de la consommation des ressources grâce à une politique proactive et réfléchie.

✓ LES ACTIONS

1. L'adaptation des systèmes agricoles
2. Le projet alimentaire territorial
3. Economiser l'eau
4. Préserver la qualité de l'eau à la source
5. Restituer une eau de qualité au milieu
6. La gestion des espaces naturels sensibles
7. Nature en ville
8. Plus de haies bocagères
9. La valorisation des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire
10. Opérations broyage pour valoriser les végétaux à la source
11. Favoriser le réemploi
12. Accueil vélo pour un tourisme éco-responsable

✓ L'ADAPTATION DES SYSTEMES AGRICOLES



Afin d'accompagner l'adaptation des systèmes agricoles, la collectivité a conduit différentes actions en 2024 :

- le financement de Bancs d'Essai Moteurs (BEM) de tracteurs: 7 nouveaux tracteurs passés en décembre 2024 à coût réduit pour les agriculteurs.
- le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) des Vals du Dauphiné qui permet à une vingtaine d'exploitations de s'engager sur des mesures environnementales et d'être pour cela rémunéré par la PAC.
- lauréate de l'appel à projet de l'ADEME « Accompagnement des agriculteurs face au changement climatique »



Indicateurs

19 exploitations engagées dans des mesures agro environnementales et climatiques

7 tracteurs au BEM

Perspectives 2025

- Poursuite du financement de 7 BEM par an
- 2^{ème} année de contractualisation du PAEC
- Organisation d'une collecte de pneus de silos usagés (prévue en décembre 2024 mais repoussée à janvier 2025), voir d'une collecte annuelle
- Engagement avec Oxyane sur le projet Otrement
- Mise en place du projet avec ADICE



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



2024 est la première année de mise en place du plan d'action du Projet Alimentaire Territorial, voté en décembre 2023. Les principales actions réalisées sont :

- Les aides économiques : travail préparatoire à la création d'un dispositif d'aides directes pour les agriculteurs, en partenariat avec la Région AURA, le Département de l'Isère, Initiative Nord Isère, les partenaires techniques et un groupe d'agriculteurs. L'objectif est de financer une agriculture plus durable et plus résiliente.
- Le soutien aux filières locales : soutien à la démarche du PAA de l'Isère, groupe de travail avec les maraîchers du territoire, réalisation d'une étude sur les circuits courts.
- La restauration collective : analyse du territoire, création d'un cahier des charges de la restauration en gestion concédée plus durable à destination des communes, travail sur les approvisionnements de la CCVDD.
- La solidarité alimentaire : création d'un groupe de travail avec les acteurs du territoire, conduisant à une déclinaison par groupes thématiques sur les sujets prioritaires. Dont : la réduction du gaspillage alimentaire et les approvisionnements locaux.
- Maîtrise foncière : initiation d'une démarche de PAEN avec 5 communes du territoire.
- Valorisation : création d'un panneau "Fermes des Vals du Dauphiné".



Indicateurs

36 panneaux "Fermes des Vals du Dauphiné" installés début 2025

3 groupes de travail thématiques sur la solidarité alimentaire

Perspectives 2025

- Premières aides économiques au S2-2025
- Actions sur la solidarité alimentaire
- Evaluation du périmètre PAEN
- Nouveau marché repas Enfance CCVDD

✓ ECONOMISER L'EAU



En 2024, le service de l'eau des Vals du Dauphiné a intensifié son travail de connaissance et maîtrise du fonctionnement du réseau d'eau potable en poursuivant la mise en place d'équipement de mesure comme des débitmètres ou des systèmes d'écoute nocturne ou la recherche de fuite de manière intensifiée.

Ce sont encore plus de 60 fuites qui ont été détectées, localisées et réparées sur le réseau.

L'amélioration des performances générales de production et distribution de l'eau potable se traduit par une diminution très significative des volumes d'eau prélevés sur la ressource :
- 318 000 m³ en deux ans soit une diminution de 15 %.



Indicateurs

Volume d'eau prélevé sur la ressource 1 746 000 m³ en 2024 soit une diminution de 318 000 m³ ou 15 % par rapport à 2022

Perspective 2025

Finalisation du schéma directeur eau potable

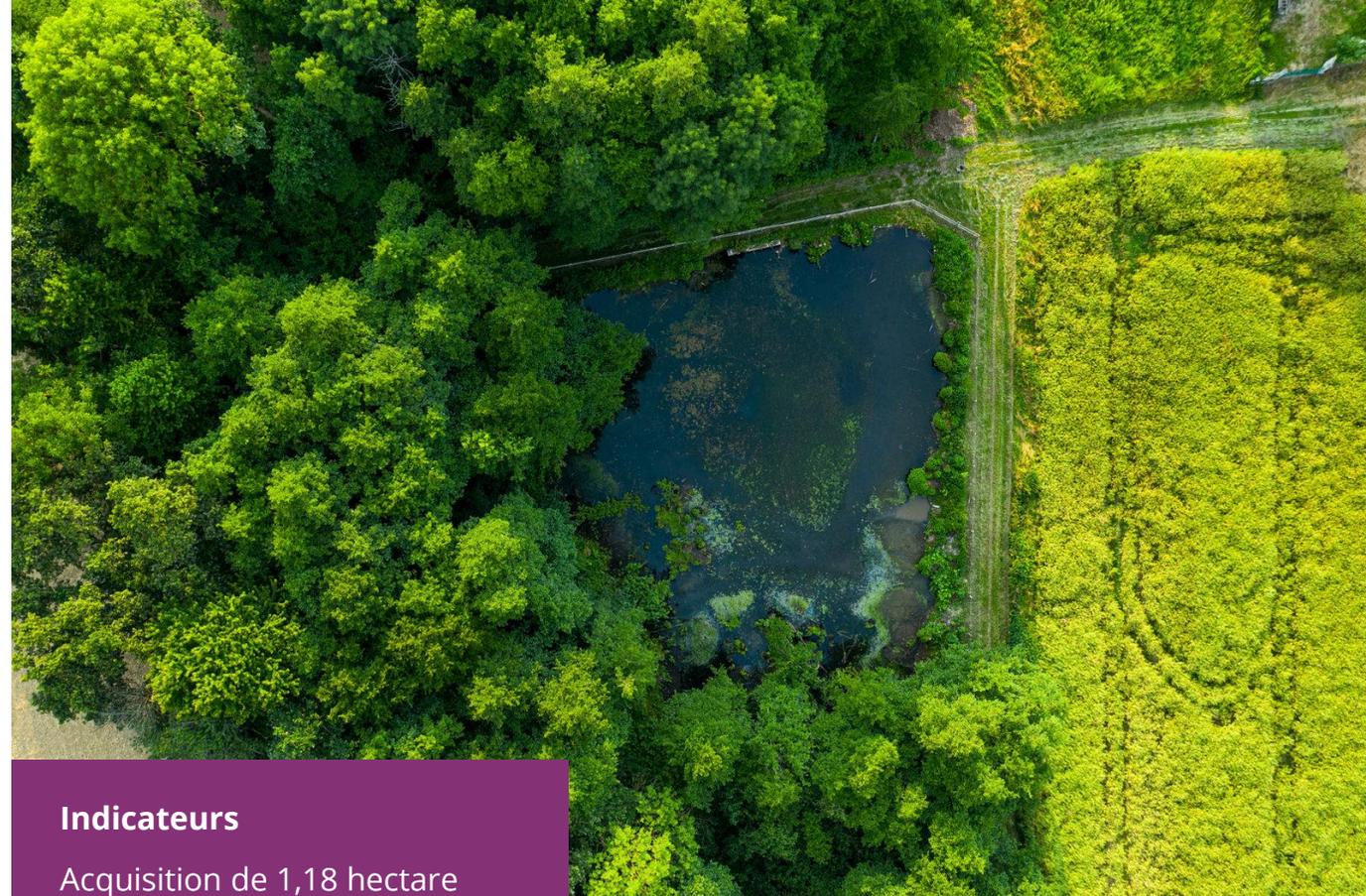
✓ PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU À LA SOURCE



Pour préserver la qualité de la ressource en eau, les Vals du Dauphiné agissent à différentes échelles.

Pour être en mesure de distribuer une eau potable de bonne qualité à la population, la collectivité poursuit la mise en place d'actions sur les aires d'alimentation des captages prioritaires en partenariat avec les agriculteurs, pour favoriser les cultures et les pratiques les moins impactantes pour la ressource en eau.

Les Vals du Dauphiné travaillent aussi pour protéger les ressources à long terme en poursuivant en 2024 les acquisitions foncières sur les captages prioritaires avec l'achat de 1,18 hectare à Doissin et en validant par délibération une zone de sauvegarde de la ressource en eau de Vachère à Cessieu. C'est la première étape pour intégrer cette zone dans les documents de planification (SAGE, SCoT, PLUi) et ainsi limiter au maximum l'impact des aménagements futurs sur cette ressource stratégique pour les Vals du Dauphiné.



Indicateurs

Acquisition de 1,18 hectare dans l'aire d'alimentation du captage de Doissin - reytebert

Perspective 2025

Finalisation du plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau potable

✓ RESTITUER UNE EAU DE QUALITÉ AU MILIEU



En 2024 les Vals du Dauphiné ont poursuivi l'important programme de requalification et remplacement des stations d'épuration non conformes avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration de Le Passage et la poursuite des travaux qui permettront la suppression de la station d'épuration de Saint Victor de Cessieu début 2025.

Par ailleurs des travaux sur différents réseaux d'assainissement ont permis de supprimer les rejets d'eaux usées sans traitement au milieu naturel d'une trentaine d'habitations sur la commune de Saint Victor de Cessieu.



Indicateurs

68 bilans d'autosurveillance des stations d'épuration conformes sur les 70 réalisés

Perspectives 2025

- Lancement du schéma directeur d'assainissement collectif
- Requalification des stations d'épuration de Montagnieu Village et Marlieu-Cambade.
- Finalisation des travaux de remplacement de la station d'épuration de Saint Victor de Cessieu

✓ GESTION DES ESPACES NATURELS



Le rôle de la collectivité est d'assurer, pour le compte du Département, la gestion d'espaces naturels d'intérêts locaux : maîtrise foncière, diagnostic, définition et mise en œuvre de plan d'actions afin de préserver – restaurer et en dernier lieu, valoriser les sites. La CC VDD gère 13 Espaces Naturels Sensibles, représentant 2,7% du territoire. Des comités de pilotage annuels sont organisés pour chaque ENS permettant de réunir les élus, les chasseurs, les pêcheurs, les propriétaires, etc.

Quelques actions en 2024 : Restauration de la tourbière et pose de panneaux pédagogiques de Pré Maudit à Saint Didier de la Tour, gestion et entretien des boisements, suivis naturalistes, création et restauration de mares, entretien des sentiers, animations et sensibilisation



Indicateurs

13 ENS

Un nouvel ENS actif : Etang malin Sainte Blandine

Perspectives 2025

- Poursuite de la mise en œuvre des plans d'actions
- Mise à jour des plans de gestion
- Suivi et animation

✓ NATURE EN VILLE



Une étude financée par la CCVDD a été réalisée par le Pic Vert sur la nature en ville dans le centre-bourg de Val de Virieu, en concertation avec la commune et sa commission environnement et les associations.

Un plan de 10 actions est proposé s'appuyant sur une large adhésion de la population. Des actions de sensibilisation, communication, ont déjà été initiés.

Des animations pédagogiques ont été réalisées avec les enfants de l'école de Val de Virieu, une recherche des pièges à faune involontaire a été mise en place de manière participative.



Indicateurs

Plantation de haie de 250 ml

1 inventaire participatif

10 actions phares

Plus de 50 enfants sensibilisés

Perspectives 2025

- Poursuite du déploiement des actions en lien avec l'école de Val de Virieu
- Etendre le projet à une autre commune !

✓ HAIES BOCAGÈRES



Afin d'adapter le territoire au changement climatique, 7 projets de plantations de haies sont réalisés sur des propriétés privées et publiques à la suite d'un appel à manifestation. Une convention vient cadrer l'intervention et la gestion à long terme de la haie. Les objectifs sont de lutter contre l'érosion et les vents, créer de l'ombrage, favoriser la biodiversité etc.

En parallèle, la collectivité apporte un soutien aux actions de collectifs de plantations de haies avec de la communication.



Indicateurs

1.3 km de haies plantées

7 projets retenus

Perspective 2025

Poursuite et amplification de l'action en lien avec les acteurs reconnus.

✓ LA VALORISATION DES BIODÉCHETS ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Le Syclum, le syndicat de gestion et de prévention des déchets agit sur plusieurs fronts en faveur de la valorisation des biodéchets et de la lutte contre le gaspillage.

Il assure la distribution de composteurs mais aussi de lombricomposteurs à prix incitatif, soit à l'accueil du syndicat, soit sur des points de vente décentralisés, et forme à la technique du compostage pour appliquer les bonnes pratiques. Il accompagne aussi à la mise en place de sites de compostage partagé et autonomes en établissement (4 nouveaux sites en 2024 pour un total de 30).

Il poursuit la collecte séparée des déchets alimentaires dans le centre-ville et les résidences de La Tour du Pin St Clair de La Tour et Pont de Beauvoisin.

Il intervient auprès des établissements scolaires dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et poursuit ses animations tout public sur le compostage et le gaspillage alimentaire



Indicateurs

34% des foyers VDD équipés en composteurs par Syclum

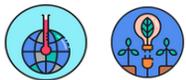
80 tonnes collectées dans les PAV biodéchets de La Tour du Pin, Saint Clair de la Tour et Pont de Beauvoisin

19 interventions scolaires sur le gaspillage alimentaire, le compostage, la réduction des déchets

Perspective 2025

Poursuite de ces actions pour encourager la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets

✓ OPÉRATIONS BROYAGE POUR VALORISER LES VÉGÉTAUX À LA SOURCE



Le SYCLUM propose aux particuliers d'emprunter gratuitement un broyeur pour les branchages de thuyas, lauriers, résineux, fruitiers, arbustes feuillus variés, rosiers, ... Ce qui est avantageux pour désengorger les déchetteries, réduire les transports des déchets verts et constituer une réserve de broyat pour pailler les plantations et jardiner plus naturellement. En somme, faire d'un déchet une ressource gratuite.

Ce dispositif est aussi proposé aux collectivités et associations. En complément, le Syclum a formé les agents espace vert de la commune des Abrets en Dauphiné



Indicateurs

461 prêts de broyeurs aux particuliers

34 prêts de broyeurs aux collectivités/association

569 tonnes de végétaux détournés des déchetteries

Perspectives 2025

- Développement de mini-plateformes de stockage du broyat
- Multiplier la sensibilisation aux portes des déchetteries

✓ FAVORISER LE RÉEMPLOI DES DÉCHETS



Pour la 4ème année, le caisson de réemploi est en fonctionnement à la déchetterie de Saint Jean de Soudain. Chacun peut venir y déposer des objets en bon état - livre, petit mobilier, article de sport, vêtement ... - pour leur donner une seconde vie. Un agent valoriste réceptionne ces objets qui sont ensuite récupérés par des associations de l'économie sociale et solidaire (Emmaüs Bourgoin Jallieu et Saint André le Gaz et Acty chantiers Pont de Beauvoisin).

Par ailleurs, Cycles and Go collecte une fois par an des vélos en déchetterie. De son côté, Véloscopie récupère toute l'année des vélos dans les déchetteries des Abrets en Dauphiné et Fitialieu.

Le réemploi présente un enjeu environnemental car il évite qu'un objet devienne un déchet, ce qui permet d'agir tout à la fois sur la prévention des déchets et le non prélèvement des ressources. C'est aussi un enjeu économique car il réduit les coûts de traitement des déchets et participe à l'économie sociale et solidaire.



Indicateurs

- Plus de 250 m3 de déchets détournés par le caisson de réemploi
- 600 vélos collectés en déchetterie

Perspective 2025

Poursuite de ces actions favorisant le réemploi

✓ POUR UN TOURISME ECO-RESPONSABLE



Le service tourisme œuvre à développer une offre de proximité axée sur un tourisme responsable.

Finalisation du Schéma de développement touristique 2023-2028 qui met la question de la durabilité au cœur de sa stratégie.

Finalisation de la refonte du PDIPR – plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, sortie du nouveau cartoguide avec 500 km de sentiers balisés à pied, à cheval ou à vélo.

Réinvention du jeu Intri'Guiers à Pont de Beauvoisin avec la société Atelier Nature, afin de proposer deux enquêtes à l'époque de Mandrin. Ce jeu, qui a la particularité d'être rejouable à loisir, permet d'allier culture et patrimoine.

Réalisation du diagnostic du tourisme à vélo sur notre territoire. Jalonnement de la Via Rhôna à la gare de St André le Gaz.

Poursuite des labellisations d'Accueil Vélo



Indicateurs

Jalonnement Via Rhôna - Gare de St André le Gaz

Copils et réunions (PDIPR, Vélo, jeux, Accueil Vélo...)

Flyers jeux, cartoguide..

12 labellisés Accueil Vélo

Perspectives 2025

- Réalisation de cartes de cyclotourisme et de VTT
- Réalisation en interne des études de jalonnement en collaboration avec le Département
- Dans les actions de communication, assurer la transition vers un numérique responsable



Partie 2

Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire



✓ ENJEUX

Il y a de nombreuses bonnes raisons d'agir dans le sens d'une plus grande autonomie énergétique: diminuer la dépendance vis-à-vis des importations de ressources énergétiques souvent coûteuses et fluctuantes, donner localement au territoire un pouvoir décisionnel accru sur son avenir énergétique, dynamiser l'économie locale, exploiter des ressources naturelles et renouvelables disponibles sur le territoire, limiter les émissions de gaz à effet de serre, participer à la lutte contre le changement climatique

Trois leviers permettent d'y parvenir et de

préférence dans cet ordre de priorité: la sobriété, l'efficacité, la production d'énergie renouvelable.

La collectivité s'engage dans cette voie en intervenant sur le patrimoine bâti public et privé afin de réduire les consommations d'énergie, en soutenant les entreprises vers un modèle moins émetteur de carbone, en mettant en place des solutions pour des modes de déplacement plus efficaces et durables, et enfin en favorisant le développement de la production d'énergies renouvelables.

✓ LES ACTIONS

1. VDD Renov'
2. Lutter contre la précarité énergétique des plus modestes
3. La rénovation énergétique des logements locatifs sociaux
4. Valoriser le bâti ancien, les centres-villes et centres bourgs
5. Accompagner les communes dans l'efficacité énergétique de leurs bâtiments
6. Accompagner les communes dans leurs missions de maître d'ouvrage pour les grands projets de bâtiments
7. Poursuivre les actions du schéma directeur immobilier et énergétique
8. Gérer la flotte de véhicules et optimiser les déplacements inter-sites
9. Information des entreprises sur les aides à la rénovation énergétique
10. Favoriser la consommation dans les commerces locaux grâce aux chèques cadeaux
11. Favoriser la consommation dans les commerces locaux grâce au dispositif En bas de ma rue
12. Dynamiser la pratique du vélo
13. Renforcer l'intermodalité
14. Développer le covoiturage
15. Une trajectoire définie pour les énergies renouvelables sur les VDD
16. Des zones pour les énergies renouvelables
17. Des ombrières photovoltaïques sur les parkings
18. Accompagner l'émergence de réseaux de chaleur

✓ VDD RÉNOV' ACCOMPAGNE LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEUR LOGEMENT



VDD Rénov, c'est quoi ?

SENSIBILISER, MOBILISER ET FAIRE EVOLUER LES COMPORTEMENTS : conférences thématiques (aide financières, rénovation du bâti ancien...) sur tout le territoire
DES CONSEILS GRATUITS, NEUTRES ET INDÉPENDANTS, par téléphone et une information personnalisée sur RDV avec un conseiller lors des 2 permanences mensuelles à La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin. Pour tous, sans condition de revenu.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (coût d'accompagnement soumis aux conditions de ressources), pour une évaluation énergétique du logement, un appui à la définition de programme de travaux et au plan de financement, des informations sur les aides mobilisables.

UNE AIDE FINANCIERE aux travaux qui peut aller jusqu'à 3000 €, sous condition d'éligibilité.



Indicateurs

808 conseils téléphoniques

130 RDV en permanences

32 accompagnements de projets de rénovation énergétique en maisons individuelles

39 aides versées pour un montant total de 113 500 €

Perspectives 2025

- Articulation de l'accompagnement local et du règlement des aides avec les évolutions nationales : décarbonation du logement, accélération de la rénovation des passoires énergétiques (DPE F et G)
- Poursuivre les conseils, l'accompagnement et l'animation auprès des particuliers.

✓ LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES PLUS MODESTES



« Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2

Une étude du conseil départemental de l'Isère révèle que sur le territoire des VDD, 6 561 logements ont un DPE F ou G soit 22% du parc de logements.

Parmi ces logements énergivores, 8 sur 10 sont occupés par leur propriétaire (Source : ODH 2023 – conseil départemental 38)

Des actions visant l'amélioration de la performance énergétique des logements les plus énergivores à destination des ménages les plus modestes est nécessaire : en 2024, les permanences de Soliha dans les accueils France Services ont été largement sollicitées.



Indicateurs

50 ménages accompagnés dans leur demande d'aides auprès de l'ANAH dont 19 concernant des travaux de rénovation énergétique

Perspectives 2025

- Réflexion sur la prise en charge financière des accompagnements aux travaux de rénovation globale, articulation avec les financements de l'ANAH renforcée pour les ménages les plus modestes.
- Renforcer la visibilité du guichet unique France Renov comme tiers de confiance pour les habitants.

✓ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX



Sur le territoire des Vals du Dauphiné, plus d'une famille sur 10 habitent dans un logement social : 3 162 logements sociaux sont répartis sur tout le territoire.

Les bailleurs sociaux participent au développement des communes et à leur attractivité par la construction de nouvelles résidences. Ces opérations répondent à la demande locale en proposant à la location des appartements qui peuvent être occupés par des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre dans leur commune sans entretenir de grands espaces, des ménages qui se séparent ou des jeunes qui prennent leur indépendance.

Depuis plusieurs années, les campagnes de rénovation rendent les résidences sociales plus attractives et adaptent les logements aux besoins actuels. Les travaux d'isolation se généralisent et renforcent la performance énergétique des immeubles pour une meilleure maîtrise des charges de chauffage : la qualité de vie des ménages s'améliore et leur pouvoir d'achat reste stable malgré les hausses du prix de l'énergie.

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, sensible aux questions de transition écologique et de cadre de vie de ses habitants, encourage ces travaux et constructions par diverses aides et notamment des subventions.



Indicateurs

1 résidence , pour un total de 6 logements sociaux énergivores (6 logements DPE F) réhabilités avec l'aide financière des VDD (18 000 €)

Après travaux, 6 logements atteignent un DPE C

Perspective 2025

Evolution des critères d'attribution des aides à la réhabilitation des logements sociaux pour mieux prendre en compte les enjeux de la loi Climat et Résilience (interdiction progressive de mise en location des passoires énergétiques)

✓ VALORISER LE BÂTI ANCIEN, LES CENTRES –VILLES ET CENTRES BOURGS



La valorisation des centres et la rénovation du bâti ancien constitue un enjeu majeur pour le territoire : réponse aux besoins des ménages, amélioration de l'image du territoire, animation des villes et attractivité du territoire. C'est une des 3 orientations du PLH 2021-2026 encadrant le programme d'action.

En 2024, une opération de démolition reconstruction a obtenu le soutien financier des VDD : 12 logements locatifs sociaux dont 5 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) vont être créés avenue de la Folatière à Pont de Beauvoisin. Cette rénovation lourde répond aux enjeux de renouvellement urbain qui devront se développer dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette et de la revalorisation des centres bourgs et de leur patrimoine ancien dégradé et/ou vacant).

Financement VDD = 63 000€

La Communauté de communes accompagne les Petites Villes de Demain La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin dans la construction du programme d'action pour revaloriser ces communes : Participation aux études menées sur différentes politiques : habitat, mobilité, économie, aménagement...



Indicateurs

Rénovation de 12 logements locatifs sociaux (opération de démolition-reconstruction)
Apport d'un soutien financier de 63 000€ par la CCVDD

Perspectives 2025

- Petites Villes de Demain : OPAH-RU La Tour du Pin en cours, étude pré opérationnelle Pont de Beauvoisin lancée en 2024 et poursuivie en 2025
- Communication sur les dispositifs existants auprès des habitants et des partenaires
Lutte contre la vacance de logements

✓ ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LEURS BÂTIMENTS



Dans le cadre de la convention avec l'Ageden, la communauté de communes met à disposition des communes un accompagnement personnalisé pour leurs bâtiments. Un conseiller énergie de l'Ageden visite les bâtiments pour diagnostiquer les pertes énergétiques et orienter les élus vers les meilleures solutions d'efficacité, en amont d'un recours éventuel à un bureau d'étude. C'est une aide à la décision sur les travaux à engager. L'accompagnement porte aussi sur des solutions d'énergies renouvelables qu'il serait utile de déployer. Pour mieux répondre aux besoins des communes, l'AGEDEN mutualise ses compétences avec d'autres acteurs : TE38 et le CAUE. A titre d'illustration, Saint Victor de Cessieu et Pont de Beauvoisin ont bénéficié de conseil de rénovation, tandis que Romagnieu a consulté l'Ageden pour un projet photovoltaïque.

La Communauté de communes apporte également une aide financière aux communes pour la rénovation énergétique de leurs logements communaux, avec l'objectif d'atteindre à minima l'étiquette énergétique C. Cette année, la CC VDD a contribué à hauteur de 12 000€.



Indicateurs

15 communes et 16 projets accompagnés par AGEDEN en 2024

10 pour la rénovation

6 pour les énergies renouvelables

Aide à la rénovation énergétique de 4 logements dans 4 communes, pour un total de 12 000 €, atteinte étiquette C

Perspective 2025

Reconduction de cet accompagnement au profit des communes dans la convention 2025. Un total de 18 jours est ainsi dédié aux conseils des élus.

✓ ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS MISSIONS DE MAITRE D'OUVRAGE POUR DE GRANDS PROJETS DE BATIMENTS



Les VDD disposent d'un service Conduite d'opérations qui peut mettre à disposition ses compétences auprès des communes pour certains grands projets de bâtiments.

Cet accompagnement sous forme de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage permet aux communes de mener à bien des projets vertueux sur les volets énergie et matériaux : solaire photovoltaïque, utilisation de bois local, chaufferie collective bois, charte pour la gestion des déchets de chantier

Ainsi en 2024, deux communes ont été accompagnées :

- Romagnieu, pour la requalification de sa base de loisirs "O'Lac", comprenant plusieurs bâtiments publics et des aménagements paysagers
- Cessieu, pour un équipement scolaire mutualisé (restaurant scolaire, garderie et centre de loisirs).

Trois autres communes se sont également rapprochées des VDD pour de futurs projets.



Indicateurs

2 conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage en cours

4 futurs bâtiments à construire

1 conducteur d'opération supplémentaire

Perspectives 2025

- Lancement des travaux de démolition et construction sur la base de loisirs de Romagnieu
- Etudes de conception pour l'équipement mutualisé de Cessieu.

✓ POURSUIVRE LES ACTIONS DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGETIQUE



Dans la continuité du schéma directeur immobilier et énergétique finalisé en 2023, la CCVDD poursuit sa politique d'amélioration continue des bâtiments avec des projets phares :

- Réhabilitation de l'Accueil de Loisirs de Dolomieu : terminé fin 2024
- réhabilitation de l'Accueil de Loisirs à Torchefelon : après le choix d'un maître d'œuvre, les études de conception ont démarré
- réhabilitation et agrandissement du siège de la Communauté de Communes : les études de programmation ont débuté
- Recrutement d'un agent spécialisé pour gérer les installations techniques des deux centres aquatiques et les chaufferies de nos bâtiments, afin de maîtriser et d'optimiser la gestion, l'entretien et la maintenance de ces équipements.
- Poursuite des travaux d'entretien du parc bâtementaire avec un volet "énergie" renforcé : relampings led en cours, amélioration de la gestion technique centralisée sur la crèche de la Tour du Pin, amélioration des installations de chauffage, réduction des consignes de températures pendant les périodes de fermeture des sites...



Indicateurs

1 nouvel agent spécialisé en gestion des fluides

4 bâtiments concernés par du relamping led

81 enfants accueillis à Dolomieu dans une structure réhabilitée

Perspectives 2025

- Démarrage des travaux à Torchefelon fin 2025
- Désignation d'un maître d'œuvre pour le projet du siège et démarrage des études de conception
- Poursuite des travaux d'entretien des bâtiments, notamment sur le volet énergie : avec notamment la centralisation des GTC chauffage de tous nos sites

✓ GERER LA FLOTTE DE VEHICULES ET OPTIMISER LES DEPLACEMENTS INTER-SITES



La collectivité est attentive à la gestion de son parc de véhicules pour que celui-ci soit au plus près des besoins et moins émetteur d'émission de gaz effet de serre.

La stratégie mise en place vise à entretenir au mieux chacun des véhicules pour prolonger leur durée de vie. Sur 66 véhicules que possède la CC VDD, 36 ont plus de 10 ans. Quand les véhicules arrivent en bout de course, le choix est fait de les remplacer par des véhicules plus décarbonés et moins polluants (électrique ou essence si nécessité). Des bornes de recharge électrique sont logiquement venues équiper les sites de la collectivité.

L'enjeu pour la collectivité est aussi de réduire les déplacements inter-sites des agents en véhicule individuel. Des VAE de service sont donc à disposition des agents.



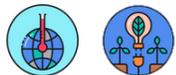
Indicateurs

- 66 véhicules de service toute énergie confondue
- 19% de la flotte est composée de véhicules électriques
- 3 bornes de recharge installées
- 2 VAE de service

Perspectives 2025

- Poursuite de la décarbonation de la flotte en remplaçant des véhicules diesels et à fort kilométrage par de l'électrique
- Mise en place de boîtes à clef sur 2 sites pour mutualiser les véhicules « en pool » et mieux gérer les RDV au garage et au contrôle technique pour l'ensemble de la flotte

✓ INFORMATION DES ENTREPRISES SUR LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



En juin 2024 s'est tenue une réunion d'information sur les aides à la rénovation énergétique, organisée par la CAPEB Isère, avec France Rénov, à destination des professionnels du bâtiment de la rénovation. Cela permet aux professionnels d'être en mesure d'informer leurs clients sur les dispositifs existants et d'assurer les modalités administratives en découlant.

Au programme de la séance :

- Où en est-on des aides à la rénovation énergétique en intégrant les aides à l'accessibilité ?
- Quelles sont les orientations du gouvernement et les modifications réglementaires qui arriveront ?



Indicateur :

15 entreprises du secteur du bâtiment et de la rénovation énergétique présentes

Perspective 2025

Information aux entreprises sur les dispositifs d'aide 2025

✓ LES CHÈQUES CADEAUX MON TOUR AUX VALS POUR FAVORISER LA CONSOMMATION DANS LES COMMERCES LOCAUX



Les chèques cadeaux locaux Mon Tour aux Vals sont un véritable moteur pour la consommation locale.

Ils permettent aux commerces affiliés de se faire connaître auprès des habitants et salariés du territoire. En parallèle, ils permettent également aux entreprises de s'engager dans leur rôle d'acteur au sein de leur territoire. En préférant des chèques cadeaux locaux aux enseignes nationales, ils ancrent la consommation localement.

La CCVDD a offert cette année 50€ de chèques cadeaux aux salariés pour les fêtes de fin d'année (un total de 12 850 €).

Depuis leur création en 2014, ce sont près de 490 000€ qui ont été injectés à l'économie locale.

Indicateurs

Montant de chèques cadeaux commandés en 2024 : 65 505 €

130 commerces affiliés

Perspectives 2025

- Relayer l'information auprès des entreprises rencontrées afin qu'elles offrent des chèques cadeaux locaux
- Offrir des chèques cadeaux Mon Tour aux Vals aux salariés afin de participer au développement de l'outil
- Communiquer et valoriser les chèques cadeaux auprès du grand public
- Inciter les habitants, les communes et entreprises du territoire dans une démarche similaire : favoriser les commerces de proximité

Mon
Tour
aux
Vals

liste des
AFFILIÉS

~ Juin 2022 ~

Chèque
Cadeau



✓ EN BAS DE MA RUE POUR FAVORISER LA CONSOMMATION DANS LES COMMERCES LOCAUX



La CCVDD soutient la marketplace locale EN BAS DE MA RUE développée par la CCI NORD ISERE depuis son lancement en 2018.

Cet outil permet aux commerçants et artisans du territoire de bénéficier à moindre coûts d'un site internet marchand et de l'accompagnement dans le développement de l'activité. En effet, un conseiller accompagne les commerçants dans leur démarche, un technicien effectue un travail régulier du référencement du site ce qui permet à certaines boutiques en ligne d'apparaître dans les premiers résultats sur internet.

La CCVDD a proposé de renouveler l'organisation d'un marché d'entreprises by EN BAS DE MA RUE, Cette année, l'évènement s'est tenu le 25 novembre dans les locaux des VDD invitant les salariés des VDD et ceux de la Mairie de La Tour du Pin pour faire découvrir la plateforme et les commerces du territoire présents sur l'outil.



Indicateurs

Une cinquantaine de salariés sont venus au marché

10 boutiques présentes

Bon taux de satisfaction de la part des salariés et des entreprises présentes

Perspectives 2025

- Renouveler l'évènement dans les locaux de la CCVDD
- Communiquer auprès du grand public pour faire connaître la plateforme
- Permettre à d'autres commerces de rejoindre la plateforme en les sensibilisant à l'importance d'internet

✓ DYNAMISER LA PRATIQUE DU VÉLO



L'année 2024 a permis de lancer les premières actions du schéma directeur vélo. Sur le volet aménagement, un Appel à Projet a été lancé avec un budget de 900 000 €. Ce fond a permis de subventionner la réalisation de 5km de pistes cyclables. D'autres projets sont également à l'étude pour 2025.

Sur le volet service, 200 arceaux ont été livrés dans les communes et sont en cours d'installation par ces dernières. La collectivité finance également des animations Savoir Rouler A Velo dans les écoles du territoire. Cette année, 230 élèves ont pu bénéficier de ces animations.

Enfin, le service de location de vélo Vélo'Vals a été lancé en septembre avec 20 vélos à assistance électrique (VAE). Une vingtaine de personnes ont déjà pu bénéficier du service.



Indicateurs

- 5 km de pistes aménagés en 2024
- 230 élèves sur SRAV
- 40 VAE en location en 2025

Perspectives 2025

- 7 km de pistes à l'étude pour 2025
- Achat de 20 VAE supplémentaires
- Installation de box vélos

✓ RENFORCEMENT DE L'INTERMODALITÉ



Les Vals du Dauphiné souhaitent renforcer l'attractivité du train sur le territoire. Pour ce faire, deux projets sont en cours afin d'améliorer l'accessibilité des gares du territoire :

- Réaménagement du parvis de la gare de Saint-André-le-Gaz

Le projet en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes doit permettre d'apaiser les différents trafics autour de la gare, redonner de la place aux piétons et aménager un pôle vélo. En 2025, une étude avant-projet sera lancée pour un début des travaux programmé en 2026.

- Création d'un parking sur la gare de Cessieu

En 2025 un parking sera aménagé devant la gare de Cessieu afin d'y augmenter le stationnement. La gare a connu une forte augmentation de sa fréquentation ces dernières années.



Indicateurs

- Evolution de la fréquentation entre 2019 et 2023 en gare de Cessieu : + 93%
- Fréquentation en 2023 :
 - Cessieu : 63 210
 - Saint-André : 195 215

Perspectives 2025

- Réalisation des études AVP pour Saint-André-le-Gaz
- Travaux d'aménagement du parking à Cessieu

✓ DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE



Les VDD ont lancé en octobre 2022 un service de covoiturage solidaire avec l'entreprise ACTHOUM. Ce service s'adresse en priorité aux seniors et également à un public fragile n'ayant pas de solution de mobilité. Le service se poursuit en 2024 grâce à la présence quotidienne d'une salariée d'ATCHOUM sur place pour communiquer sur l'offre et gérer les demandes de trajets.

Les retours des passagers contactés sont assez satisfaisants. Les personnes sont très contentes du service et de son utilité. Il a pu répondre à un vrai besoin de déplacement. Le nombre de trajets réalisés reste néanmoins à augmenter.

Le projet d'aménagement d'un parking de covoiturage à Chimilin avance avec la réalisation d'une étude de faisabilité en 2024 et des négociations sont en cours avec des propriétaires fonciers.

Atchoum

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?



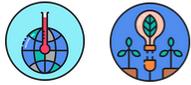
Indicateurs

- Nombre de personnes inscrites à ATCHOUM : 374
- Nombre de trajets en 2024 : 176

Perspectives 2025

- Poursuite du service ATCHOUM
- Réalisation des études AVP pour le parking de Chimilin
- Achat du terrain

✓ UNE TRAJECTOIRE DÉFINIE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LES VDD



Aujourd'hui, près de 1600 GWh d'énergie sont consommés par an sur le territoire des VDD, transports inclus, quand 207 GWh/an d'énergies renouvelables (EnR) sont produits, couvrant 13% de la consommation.

Ce tableau dressé et au regard des objectifs fixés dans le Plan Climat, le schéma directeur des énergies renouvelables a défini précisément la trajectoire à suivre, au global et par filière pour développer ces énergies. Il a fixé un objectif de production d'EnR à 354 Wh/an à horizon 2030 pour couvrir 24% de la consommation. Cela implique de multiplier par 6 la production d'électricité renouvelable (pour atteindre 100 GWh/an), essentiellement par la filière photovoltaïque, le potentiel hydroélectrique et éolien étant très faible. Et de multiplier par 1,3 la production de chaleur renouvelable, notamment à travers la filière du solaire thermique et de la géothermie encore trop peu développée alors que le potentiel existe.



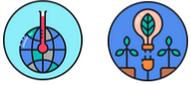
Indicateurs

- Formalisation de la feuille de route programmatique pour le développement des EnR
- 207 GWh d'énergie produit localement

Perspectives 2025

- Mettre en place les outils pour mieux intégrer les EnR dans l'habitat
- Identifier les bâtiments tertiaires pouvant recevoir des EnR

✓ DES ZONES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Dans ce cadre de la loi du 10 mars 2023 pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (Loi APER) les élus des communes ont identifié, sur leur territoire, les zones où il semble d'intérêt et pertinent d'implanter des projets d'énergies renouvelables. Photovoltaïque, solaire thermique, éolien, géothermie, hydroélectricité, méthanisation, réseaux de chaleur... sont ainsi au cœur du sujet. Les habitants ont été invités à donner leur avis sur ces zones lors des réunions de concertation organisées en mars 2024 sous l'égide de la communauté de communes. Le fruit de ce travail collectif d'identification est réuni sur l'Atlas des énergies, accessible en ligne : <http://vdd.axenne.fr/>

Ces zones vont accorder des bonus aux projets développés mais ne sont pas pour autant synonyme d'implantation de projets. Le consentement des propriétaires des parcelles et la réglementation (protection des espaces naturels et agricoles, préservation du patrimoine, règles d'urbanisme) priment toujours. Les zones sont avant tout le signal d'acceptabilité locale d'un projet d'énergie renouvelable des élus et de la population et a fortiori un levier pour renforcer l'autonomie énergétique des Vals du Dauphiné.



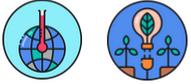
Indicateurs

- 35 communes ont remonté des zones
- 753 zones déclarées dont 79% en photovoltaïque et 12% en solaire thermique
- 180 participants aux réunions de concertation

Perspectives 2025

- Intégration des zones dans le portail cartographique national par les services de l'Etat
- Travail des communes à l'émergence de projets d'énergie renouvelable

✓ DES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES PARKINGS



La construction des ombrières photovoltaïques sur les parkings a débuté. Les parkings gare de la Tour du Pin, et Pont de Beauvoisin, ainsi que le parking de la maison de retraite à Aoste sont désormais équipés de ces structures. Les travaux sont en cours sur les autres sites : la salle des fêtes à la Bâtie-Divisin, le parking de l'école du Mâcle aux Abrets, la zone d'activité à la Corderie à Saint Clair de la Tour. Ces ombrières présentent une double fonction : permettre aux véhicules stationnés en dessous d'être protégés du soleil et des intempéries et produire de l'électricité à partir du soleil, et ainsi contribuer à la production d'une énergie locale et renouvelable. Ces projets représentent une production de 2 MWh/an.

Le projet est porté par la SAS Plan'Et Soleil, dont la Communauté de communes est actionnaire à hauteur de 8%, ce qui lui permet de prendre part aux choix des sites et d'impulser une dynamique pour déployer l'énergie photovoltaïque sur le territoire. Plan'Et Soleil investit, exploite et entretient les centrales.



Indicateurs

- Puissance installée : 1900 kWc
- Production annuelle : 2170 MWh
- Nombre équivalent de foyers (hors chauffage) : 920

Perspectives 2025

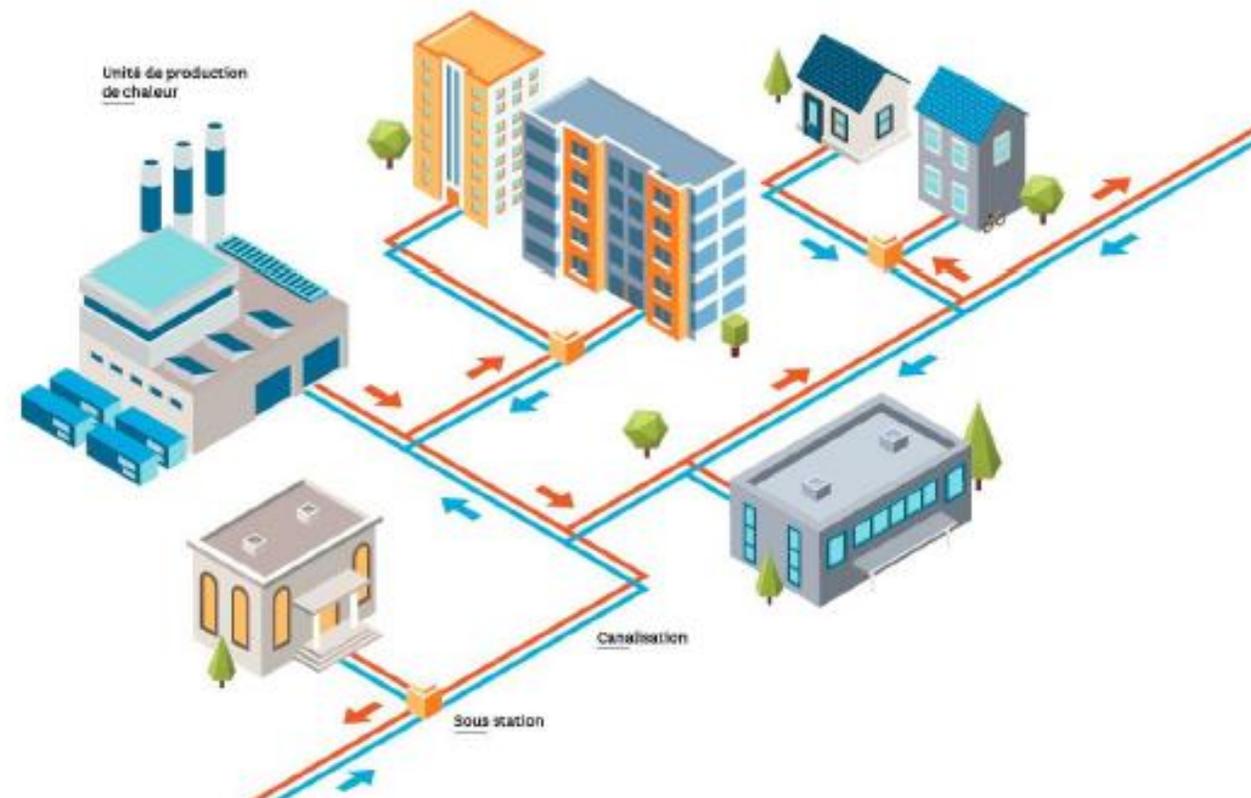
- Constitution d'une 2ème grappe de projet
- Proposition de mise en place de l'autoconsommation collective dans le montage des projets

✓ ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE RÉSEAUX DE CHALEUR



A travers le dispositif du contrat de chaleur de l'ADEME qui apporte une aide financière sur les études et investissement pour les projets de production de chaleur renouvelable, plusieurs communes du territoire ont réalisé une étude de faisabilité pour déterminer la pertinence d'un réseau de chaleur bois énergie et évaluer la viabilité technique et économique de cet équipement. Les conclusions des études réalisées se montrent favorable.

La Communauté de communes poursuit la promotion du contrat de chaleur auprès des communes et des entreprises pour qu'elles en bénéficient au besoin. En parallèle, elle travaille à des solutions de portage et de montage juridique pour faciliter la réalisation de ces projets, répondant aux impératifs de transition énergétique et profitant à l'économie locale.



Indicateurs

- 3 études de faisabilité réalisées pour un réseau de chaleur bois-énergie
- Un potentiel de production estimé à 21 GWh/an sur les scénarios élargis

Perspective 2025

Poursuivre le travail de facilitation visant l'émergence des projets



Partie 3

Anticiper les risques liés au changement climatique



✓ ENJEUX

Quelques faits marquants en 2024 liés au changement climatique : situation inédite du fait de l'année la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle planétaire, inondations meurtrières à Valence en Espagne, tempête extrême à Mayotte qui a détruit une partie de l'île. Sur le territoire des VDD, nous avons eu la chance de ne pas être exposés à des phénomènes d'ampleur. Malgré tout, les effets du changement climatique sont multiples et bien présents : inondation, période de chaleur, mouvement de sol qui impacte les habitations, espèces invasives ...

Anticiper les risques liés au changement climatique, c'est agir pour réduire l'exposition et la vulnérabilité des personnes, des écosystèmes et des infrastructures à ces effets.

Plusieurs actions sont conduites et ont été initiées en 2024 à l'échelle territoriale pour mieux préserver la qualité de l'air et s'adapter au dérèglement climatique, avec notamment un fil rouge sur l'aménagement de l'espace public pour un meilleur confort d'été

✓ LES ACTIONS

1. Mesurer les effets de la végétation sur la qualité de l'air
2. La prime air bois
3. Poursuivre la lutte contre l'ambrosie
4. Poursuivre la lutte contre le frelon asiatique
5. Aménager l'espace public face aux canicules: un panel de solutions pour les élus

✓ Mesurer les effets de la végétation sur la qualité de l'air



Dans une démarche volontariste et par une approche scientifique, la Communauté de communes a décidé d'évaluer précisément les effets de la végétation du Nord Isère sur le piégeage de différentes pollutions et à terme, déployer ou renforcer des zones de végétation sur des secteurs bien identifiés en privilégiant les espèces les plus efficaces et les plus adaptées. En 2024, 10 stations de qualité de l'air sont implantées en différents points du territoire à proximité de sources de pollution (trafic, industrie, chauffage, agriculture) : la moitié des stations sont placées derrière un rideau végétal et l'autre moitié à découvert pour comparer les résultats en termes de concentration de polluants. Un suivi de la pollution de l'air est effectué quotidiennement, et les retombées en métaux sur les feuillages sont mesurés. Toutes les données sont rassemblées et comparées sur une plateforme.

Menée avec l'appui de l'ADEME, cette expérimentation permettra d'améliorer nos connaissances sur les liens entre végétation et qualité de l'air et trouver des solutions complémentaires et alternatives pour un air encore plus sain.

Indicateurs

- Qualification et quantification des métaux sur le feuillage dans les secteurs des stations
- Quantification des particules fines, dioxyde d'azote, ozone

Perspective 2025

Finalisation de l'étude par la réalisation d'un schéma de végétalisation et des recommandations sur les espèces à planter



✓ PRIME AIR BOIS



Dès le 1^{er} janvier 2024, avec l'appui technique et administratif de l'Ageden, la Communauté de communes met en place la prime air bois, une aide financière à destination des particuliers pour les aider à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois (avant 2002) par des appareils récents et performants dont la conception répond à une charte de qualité exigeante en termes de rendement énergétique et d'émissions polluantes. L'objectif est d'agir sur la diminution des particules fines émises par la combustion du bois et améliorer la qualité de l'air.

Le montant de la prime s'élève à 500 € pour tous. Elle est majorée à 1 000 € sous condition de ressources.

Une page dédiée est créée sur le site Internet pour transmettre toutes les informations utiles sur la prime, en complément d'autres vecteurs de communication utilisés tout au long de l'année : www.valsdudauphine.fr/vos-services/developpement-durable/la-prime-air-bois

PRIME AIR BOIS
SOYEZ TOUJOURS DE
BON POÊLE !



Indicateurs

- 63 foyers bénéficiaires
- 43 500 € engagés par la collectivité

JUSQU'À
1000€
D'AIDE POUR REMPLACER
VOTRE ANCIEN CHAUFFAGE
AU BOIS.

Perspectives 2025

- Poursuite du dispositif d'aide auprès des particuliers
- Conseils et information sur le chauffage au bois et son bon usage

✓ POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



L'arrêté préfectoral de 2019 a mis en place un plan départemental de lutte contre l'ambrosie.

Le programme d'action se poursuit en 2024 grâce à l'animation des référents communaux par l'intercommunalité, qui met à disposition de la documentation sur la réglementation, des supports de communication, et un soutien des communes sur des événements publics. Des ateliers s'organisent dans les communes, et des échanges se déroulent avec le Conseil Départemental pour la gestion des bords de routes. Le réseau fait le relais avec des organismes techniques (FREDON, chambre d'agriculture...) pour améliorer les interventions.

Au-delà de l'ambrosie, du temps agent est dédié aux autres plantes invasives, comme la renouée du japon.

@2006 Erwin Jörg



Indicateurs

400 exploitants agricoles sensibilisés

Perspectives 2025

- Augmenter l'efficacité de la plateforme signalement ambrosie
- Développer la sensibilisation lors de nos événements
- Améliorer les actions de luttes curatives.

✓ POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



La Communauté de communes est à pied d'œuvre pour lutter contre le frelon asiatique. Elle mène des actions de sensibilisation et des animations auprès du grand public et des élus. Elle veille à la destruction des nids et des colonies de ces frelons avec l'aide du Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS38). Les communes participent au financement de cette action.

Pour cette année 2024, les Vals du Dauphiné et les différentes communes du territoire ont œuvré ensemble dans la mise en place d'un plan de piégeage (Achat des pièges par la CCVDD et mise en place et suivi par les référents communaux). Cette action a permis de capturer un grand nombre de femelles fondatrices au printemps et donc limiter la création de nids secondaires.



Perspectives 2025

Indicateurs

Montant dédié : 8000€

Participation financière de 36 communes mobilisées

Nombre de nid détruits : 308

- Poursuivre la lutte et la destruction des nids avec augmentation du montant dédié à la destruction
- Poursuivre la procédure de piégeage avec les référents communaux
- Continuer à sensibiliser les habitants lors de nos différentes manifestations.

✓ AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC FACE AUX CANICULES: UN PANEL DE SOLUTIONS POUR LES ÉLUS



Le confort d'été est abordé comme un fil rouge tout au long de l'année. Sous l'impulsion d'un groupe d'élus, les expériences d'adaptation aux fortes chaleurs réalisées sur les bâtiments et les espaces publics externes sont recensées sur l'ensemble des communes. Trois sont capitalisées sous la forme de fiches projet diffusées aux communes.

En septembre, est organisé à destination des élus et agents technique un atelier d'information et d'échange sur le thème « Pourquoi et comment penser le confort d'été, du bâtiment à l'urbanisme ? » Objectif : Mieux comprendre les causes et effets de l'inconfort thermique et disposer d'un large panel de solutions permettant de s'adapter aux situations de grande chaleur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et gagner en bien-être.

En octobre, la Communauté de communes organise la visite de la commune Le Versoud, avec le concours du CAUE de l'Isère. Il s'agit, pour la délégation VDD, de découvrir les aménagements de la RD523 et la végétalisation des cours d'école et de bénéficier de toutes les informations utiles sur la conduite des projets, afin d'en tirer des enseignements.



Indicateurs

- 32 projets communaux d'aménagement de bâtiments et d'espace public recensés sur les VDD
- 15 élus présents à l'atelier et à la visite

Perspective 2025

Poursuivre la diffusion des solutions et informations sur le confort d'été



Partie 4

Animer la transition énergétique et écologique sur le territoire



✓ ENJEUX

Être informé, savoir, tester ou pratiquer sont des atouts pour mieux comprendre pourquoi agir et comment agir. C'est essentiel pour répondre aux défis environnementaux.

Pour cette raison, la Communauté de communes accorde une attention particulière à l'information, à la sensibilisation et à la mobilisation du plus grand nombre à travers des supports d'information et de nombreuses animations. Par ailleurs, elle relaie autant que possible les initiatives locales portées par les

communes, associations et groupes citoyens, démontrant ainsi toute la vitalité du territoire.

Animer la transition écologique avec le meilleur écho possible, c'est aussi veiller à être exemplaire et assurer un suivi régulier de ses actions.

✓ LES ACTIONS

1. Evaluation à mi-parcours du PCAET
2. Parlons Climat
3. Les critères de développement durable dans les marchés publics
4. Animations auprès des écoles
5. Semaine Développement durable dans les services Enfance et Petite Enfance
6. Animations enfance jeunesse
7. Animations et conférences auprès du grand public

✓ Evaluation à mi-parcours du PCAET



La loi de Transition énergétique pour la croissance verte engage la collectivité à élaborer un bilan à mi-parcours du PCAET. Adopté en mai 2021 pour une durée de 6 ans, 2024 est l'année de ce bilan intermédiaire. Au-delà de cette obligation réglementaire, la réalisation d'un bilan trois ans après l'adoption du PCAET est une étape clé car il rend compte des résultats, montre la trajectoire sur laquelle le territoire est engagé et permet de procéder à des ajustements pour prendre en compte les évolutions intervenues pendant cette durée.

Cette évaluation s'appuie sur un état des lieux des actions, réalisé en interne par la Communauté de communes, mais aussi par l'analyse et le regard des parties prenantes du PCAET mobilisées dans ce programme. La conclusion du bilan à mi-parcours est que la Communauté de communes est globalement bien engagée dans la réalisation de ses actions. La volonté politique, l'organisation interne et la coopération avec les partenaires sont cités comme facteurs de réussite, quand est souligné en parallèle que le financement des actions, la dépendance à d'autres acteurs et la difficulté à convaincre des changements de paradigme sont des freins à la transition. Cette évaluation corrobore les résultats de l'état des lieux du label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique.

Ces démarches visant l'atténuation et l'adaptation aux dérèglements climatiques, la prise en compte des enjeux énergétiques, la préservation des ressources de notre environnement et notre qualité de vie montrent toute leur importance.



Crédits : FreePix.uk

Indicateurs

- 32% des actions du PCAET sont retardées à fortement retardées (- de 40% d'avancement)
- 27% des actions ont un avancement moyen de 40 à 60%
- 42% des actions sont avancées à bien avancées (+ de 60% d'avancement)

Perspective 2025

Fixer la feuille de route des actions prioritaires pour renforcer l'impact du PCAET, en lien avec le label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

✓ PARLONS CLIMAT !



Née en 2022, la plateforme est intégralement dédiée aux sujets Climat Air Energie. Elle propose des actualités relayant les actions et initiatives en faveur du climat sur le territoire, mais aussi des informations et articles nationaux pour s'informer, des ressources documentaires pour mieux appréhender les grands enjeux, ainsi que des outils pour vous accompagner dans vos démarches (rénovation, mobilité ...), l'accès aux données climat-air-énergie du territoire, la consultation du programme d'actions du PCAET, la possibilité de partager vos idées et de rejoindre un groupe de travail thématique.

La plateforme Parlons Climat s'est continuellement enrichie tout au long de l'année

Vélo'Vals
Louez votre vélo à assistance électrique dans les Vals du Dauphiné !
Renseignements sur valsdudauphine.fr

Vélo Vals: louez votre vélo à assistance électrique

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités décarbonées, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné propose un nouveau service de location de VAE

Publié il y a 3 mois par [smonriobot](#) Lire la suite >

« Avec Les Collectifs, les salariés accélèrent la transition écologique dans leur entreprise »

Les Collectifs est une association créée il y a trois ans par 27 groupes de salariés engagés pour l'écologie. Aujourd'hui, l'association compte 120 collectifs, des groupes de salariés se réunissant régulièrement pour mener des actions pour la transition écologique dans leur entreprise. Tous bénévoles et engagés, leur objectif est de transformer leur entreprise en profondeur.

Publié il y a 3 mois par [smonriobot](#) Lire la suite >

Mardi 1^{er} Octobre 2024 18H30
CONFÉRENCE
LES ABRETS EN DAUPHINÉ
Chauffer sa maison, quel système choisir ?
L'chaudière gaz, finit, passe à chaleur

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné, en partenariat avec le service Info Énergie de l'Isère - AGEDEN, vous invite à une conférence pour vous informer et vous aider sur le meilleur choix à faire sur le système de chauffage pour votre maison. Rendez-vous **Mardi 1^{er} octobre 2024 • 18h30 à 20h30 aux Abrets en Dauphiné**. Gratuit et sur inscription

Publié il y a 4 mois par [smonriobot](#) Lire la suite >

Indicateurs

- Une mise à jour de l'état d'avancement des actions et des données indicateurs
- 33 actualités publiées
- 2 ressources documentaires supplémentaires

Perspectives 2025

- Assurer le suivi régulier du PCAET via la plateforme
- Enrichir continuellement de nouvelles informations
- Faire vivre la collaboration et les idées collectives

✓ LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACHATS ET LES MARCHÉS PUBLICS



La Communauté de communes est vigilante à l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans sa politique d'achat et dans les marchés publics.

En voici un aperçu sur des marchés publics de 2024 :

- Attribution du nouveau marché de services de téléphonie mobile prévoyant la fourniture de terminaux mobiles reconditionnés
- Poursuite de l'intégration quasi-systématique d'un critère de sélection des offres basé sur les performances en matière de protection de l'environnement



Indicateurs

- 65% des marchés contiennent un CRITÈRE DE SÉLECTION spécifique DD
- 30% des marchés contiennent une CONDITION D'EXECUTION spécifique DD

Perspectives 2025 :

Mise en œuvre des décrets d'application de la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), notamment pour les marchés suivants :

- Achat de papier et fourniture de Bureau
- Fourniture d'EPI et vêtements de travail
- Fourniture de repas pour les centres de loisirs

✓ ANIMATIONS AUPRES DES ECOLES



Le **Défi Class Energie** est un projet éducatif qui réunit les élèves et les équipes pédagogiques des écoles primaires autour d'actions et objectifs en faveur de l'efficacité énergétique. Il permet aux enfants de CE2 jusqu'au CM2 de découvrir les énergies et comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, pour in fine faire évoluer les habitudes tout autant à l'école qu'à la maison. 8 classes y participent (Les Abrets en Dauphiné, Saint Jean de Soudain, Pont de Beauvoisin (2 classes), Aoste, Torchefelon, Belmont, la Chapelle de la Tour)

Le dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** » apprend aux enfants à se déplacer en vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonnée dès le plus jeune âge. 11 classes représentant les écoles de Saint Jean d'Avelanne, Saint Didier de la Tour, La Tour du Pin, Cessieu, Saint Clair de la Tour et Chélieu, ont participé.

Le **Challenge Mobilité scolaire**, organisé les Vendredis 22 mars, 29 mars et 5 avril, invite les enfants à se rendre à l'école sans apport d'énergie autre qu'humaine (marche, le vélo, la trottinette, les rollers...) ou bien en mode collectif (covoiturage, transport scolaire)

Indicateurs

- 8 classes - 190 élèves participant au Défi Class Energie
- 11 classes – 230 Élèves participant au Savoir Rouler à Vélo
- 41 classes, 992 élèves participant au Challenge Mobilité Scolaire



Perspectives 2025

- 8 nouvelles classes sélectionnées pour participer au nouveau défi Class Energie de la saison 2024 – 2025
- 11 nouvelles classes sélectionnées pour « Savoir Rouler à Vélo » en 2024 – 2025

✓ SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES SERVICES ENFANCE ET PETITE-ENFANCE



Du 8 au 12 avril, les crèches "Les pieds dans l'herbe" et "Les p'tits loups", ainsi que les centres de loisirs et les Relais Petite Enfance ont organisé une semaine d'animations à l'attention des tout-petits et des jeunes pour les sensibiliser au développement durable.

Un programme riche tout au long de la semaine, composé de nombreuses animations : « nettoyons la nature » et ramassage de fleurs, plantation de pommiers et de courges, activité tête à pousser, spectacle de Coco l'écolo, une journée sans jouet pour montrer qu'il est possible de consommer autrement ...

Une bonne entrée en matière dans la vie des jeunes enfants, et l'occasion de quelques rappels pour les parents qui étaient conviés à participer à cet événement.

Indicateurs

14 animations organisées tout au long de la semaine pour éveiller aux enjeux du développement durable les enfants et quelques-uns de leurs parents

Perspective 2025

Nouvelle semaine Développement Durable organisée par les services Enfance et Petite Enfance

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



DU 8 AU 12 AVRIL 2024

UNE THÉMATIQUE PAR JOUR

Nettoyons la nature • Activités sensorielles
Spectacle Coco l'écolo • Troc famille • Compost...

TEMPS FORT MERCREDI 10 AVRIL

Pour tous les âges, familles bienvenues.

✓ LES ANIMATIONS ENFANCE & JEUNESSE



En plus de son implication à la semaine Développement durable (cf ci-dessus) le service enfance, Jeunesse et prévention a proposé à son public d'autres actions marquées par le développement durable:

- Gestion des déchets sur le temps de restauration du centre de loisirs de Torchefelon, en lien avec la loi égalim et mise en place d'un compost à destination des élèves et des enfants du centre.
- Mise en œuvre par le service prévention jeunesse de l'Attestation Première Education Routière (favoriser le déplacement en mode doux). A destination des élèves de CM2. 24 communes en ont bénéficié.



Pour assurer les formations, la collectivité a acheté 20 vélos issus de la réparation auprès de Véloscopie, entreprise d'économie sociale et solidaire. L'atelier de réparation est animé par les élèves du collège de St Chef



Indicateurs

- 13 846 repas confectionnés sur le site de Torchefelon à destination des élèves et enfants du centre de loisirs.
- Pesée des restes alimentaires : NB : divisé par 2 en rapport à 2023, soit 21g/convive/repas qui sont par ailleurs compostés
- 300 élèves formés et détenteurs de l'Attestation Première Education Routière

Perspectives 2025

- Actions sur les centres de loisirs en lien avec la loi égalim : pesée des déchets, utilisation de bac inox alimentaire en remplacement des barquettes plastiques
- Investissement d'une nouvelle piste routière sur Chimilin pour organiser le permis vélo (APER)

✓ ANIMATION, CONFÉRENCES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC



Pour encourager des comportements plus respectueux de l'environnement, il est indispensable d'informer, pour que les gens sachent partager des solutions concrètes et de raviver notre émerveillement pour la nature qui nous entoure. En lien avec les politiques menées, plusieurs animations sont organisées par la collectivité auprès du grand public. Découvrez-en un aperçu :

- Conférence sur les aides financières à la rénovation énergétique des maisons individuelles, le 19 mars à la Bâtie-Montgascon
- Concours photo sur les paysages ruraux de mars à avril
- Quelle énergie renouvelable pour ma commune? Le 18 mars à Sainte Blandine et le 25 mars aux Abrets en Dauphiné
- La fête de la Nature, le 25 mai à Biol
- Balade théâtralisée, le 2 septembre à l'étang des Nénuphars à Romagnieu
- Apéro Bûche, le 5 décembre à Romagnieu



Indicateurs

14 animations grand public organisées (hors secteur petite enfance, enfance, jeunesse)

Les Vals du Dauphiné

CONCOURS

PHOTO
25 mars > 25 avril 2024
thème
PAYSAGES RURAUX
des Vals du Dauphiné

VENEZ DONNER
VOTRE AVIS !

Quelles énergies renouvelables sur ma commune ?

RÉUNION INTER-COMMUNES
SAINTE BLANDINE
Salle multi-activités, 16 ch. de l'étang
LUNDI 18 MARS 2024
de 18h30 à 20h30



Perspective 2025

Poursuivre les animations, les évènements, la communication pour encourager toujours plus la transition écologique et énergétique du plus grand nombre



CRÉONS ENSEMBLE, UN FUTUR DÉSIRABLE
!